# Formulaire de suivi sortie scolaire sans nuitée :

Ecole :Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom de l’enseignant : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Classe : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Date de la sortie : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Vérification des pièces constitutives de la demande :

Pièces nécessaires pour toutes les sorties :

La demande d’autorisation d’une sortie scolaire sans nuitée, comprenant la liste des accompagnateurs éventuels et, le cas échéant, le budget prévisionnel ;

La fiche d’information sur le transport complétée, le cas échéant, de la liste des déplacements prévus durant la sortie ;

Le programme détaillé de la sortie scolaire.

Pièces à ajouter en cas de sortie facultative :

Les autorisations parentales

Le cas échéant, les autorisations nécessaires à la participation d’un personnel relevant d’un autre employeur (AESH, ATSEM, etc.) ;

Les attestations d’assurance responsabilité civile et individuelle accident

Le cas échéant, les autorisations de sortie du territoire accompagnées de la copie des titres d’identité des signataires. Elles seront conservées par l’enseignant durant toute la durée de la sortie.

La déclaration de la sortie scolaire a été effectuée sur la plateforme Ariane du ministère des affaires étrangères.

**L’autorisation pour une sortie scolaire sans nuitée est délivrée par écrit par le directeur d’école trois jours au moins, avant la date du départ.**